



DELIBÉRATIONS N°67

CONSEIL MUNICIPAL

DU 29 MAI 2024

DEL 2024.05.29/67

Thème :

FINANCES

Objet :

**Affectation des
résultats 2023 -
Budget principal**

Convocation :

Date: 22/05/2024

Affichage: 22/05/2024

**Nombre de membres
du conseil municipal**

En exercice : 33

Présents : 26

**Nombre de
suffrages**

exprimés : 30

Le **mercredi 29 MAI 2024** à 18h00 le Conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance publique dans la salle du 1^{er} étage de la CCB, sous la présidence de **Monsieur ARNAUD MURGIA**

Étaient présents :

Arnaud MURGIA, Richard NUSSBAUM, Michèle SKRIPNIKOFF, Éric PEYTHIEU, Annie ASTIER-CONVERSET, Émilie GENOUX DESMOULINS, Claire BARNÉOUD, Hervé BOULAIS, Patrick MICHEL, René MICHEL, Corinne ASCHETTINO, Marie SOUBRANE, Christophe OSTI, Stéphane SIMOND, Christian FERRUS, Yoann LAGIER, Maryse XAUSA-FRANÇOIS, Maud GADÉ, Renaud PONS, Sandrine CORDIER, Catherine VALDENAIRE, Thomas SCHWARZ, Alexis LALANNE, Aurore MARCHAND, Max DUEZ, Gabriel LÉON

Étaient représentés :

Jean-Marc CHIAPPONI donnant pouvoir à René MICHEL
Corinne FAURE-BRAC donnant pouvoir à Richard NUSSBAUM
Christian JULLIEN donnant pouvoir à Claire BARNÉOUD
André MARTIN donnant pouvoir à Éric PEYTHIEU

Absents excusés :

Jean-Marc CHIAPPONI, Corinne FAURE-BRAC, Christian JULLIEN, André MARTIN,

Absents :

Lou AFRICAÏN, Aurélie POYAU, Francine DAERDEN

Secrétaire de séance :

Émilie GENOUX DESMOULINS

AR Prefecture

005-210500237-20240529-2024_05_67-DE

Reçu le 05/06/2024

Publié le 05/06/2024

Rapporteur : Monsieur le Maire

.....

- VU** les articles L.2311-5, R.2311-11, R.2311-12 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
- VU** l'instruction budgétaire et comptable M57 ;
- VU** le règlement budgétaire et financier de la Ville ;
- VU** l'état des restes à réaliser d'investissement arrêté au 31/12/2023 ;

CONSIDERANT l'approbation du compte de gestion du comptable public et du compte administratif de l'ordonnateur pour l'exercice 2023 qui, ensemble, constituent l'arrêté officiel des comptes de la commune de Briançon ;

CONSIDERANT que, afin d'assurer la continuité des exercices budgétaires, l'instruction budgétaire et comptable M57 a mis en place un mécanisme d'affectation des résultats au budget de l'année suivante ;

CONSIDERANT qu'il y a lieu d'affecter les résultats 2023 préalablement constatés et arrêtés par le Conseil municipal lors du vote du compte administratif ;

CONSIDERANT que les restes à réaliser d'investissement sont pris en compte pour déterminer le besoin de financement de la section d'investissement ;

CONSIDERANT que le résultat de fonctionnement cumulé est excédentaire et que la section d'investissement présente un besoin de financement ;

CONSIDERANT les travaux de la commission FINANCES & AFFAIRES GENERALES réunie le 27/05/2024 ;

AR Prefecture

005-210500237-20240529-2024_05_67-DE

Reçu le 05/06/2024

Publié le 05/06/2024

~~Ceci expose~~**LE CONSEIL MUNICIPAL, DECIDE**

- D'affecter la somme de 3 682 171,28€ au compte 1068 en recettes d'investissement et de reporter le reliquat du résultat à affecter sur la ligne 002 en recettes de fonctionnement comme suit :

Pour le Budget Principal :

A)-Résultat de fonctionnement de l'exercice 2023	2 494 139,27
B)-Résultat de fonctionnement antérieur reporté (ligne 002)	4 172 181,84
C)-Résultat à affecter = A+B (hors restes à réaliser)	6 666 321,11
D)-Solde d'exécution de la section d'investissement 2023 (D001)	-4 182 171,28
E)-Solde des restes à réaliser d'investissement 2023	+500 000,00
F)-Besoin de financement = D+E	-3 682 171,28
Décision d'affectation pour le montant du résultat à affecter en C) :	
1)-Affectation en réserves en investissement (R1068)	3 682 171,28
2)-Report de fonctionnement (R002)	2 984 149,83

- D'autoriser Monsieur le Maire, ou, en cas d'empêchement, son représentant à signer, au nom et pour le compte de la Ville de Briançon, toute pièce de nature administrative, technique ou financière nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

POUR : 30**CONTRE : 0****ABSTENTION : 0****NE PREND PAS PART AU VOTE : 0**

Et les membres présents ont signé au registre après lecture.

FINANCES DEL 2024.05.29/67

PUBLIÉE LE : **05 JUIN 2024**

Le Maire,

Arnaud MURGIA



Etat des reports d'investissement 2023

Critères de recherche

Budget	10 - BUDGET PRINCIPAL
Collectivité	1 - VILLE DE BRIANÇON
Exercice	2024

Etat des reports d'investissement 2023

AR Prefecture

005-210500237-2023
Reçu le 05/06/2024
Publié le 05/06/2024

Etat des reports
d'investissement 2023
0529-2024
\$00 000,00€
\$00 000,00€
\$00 000,00€
\$00 000,00€
\$00 000,00€

Groupe Section (Code / Libellé)	Groupe Sens (Code / Libellé)	Groupe Chapitre Nat. (Code / Libellé)	Fonction (Code)	Article	Mt. Report CP
I - Investissement					
R - Recette					
		01		024	
024 - Produits des cessions d'immobilisations					
TOTAL DES MONTANTS					

08/01/2024 09:41

1 / 1

LE MAIRE

Arnaud MURGIA



Par délégation,
Béatrice CHEVALIER
Directrice Générale des services